



Logo Commune

## CONVENTION

### Mise à disposition salle des fêtes

ENTRE,

La Commune de Questembert, représentée par Boris LEMAIRE, Maire ;  
Place du Général de Gaulle 56230 QUESTEMBERT

Et

La Commune de XXXX représentée par xxx, Maire ;  
Adresse

Location aux Questembertois de la salle polyvalente de la Commune de XX aux tarifs des résidents.  
Prise en charge de la différence par la commune de Questembert.

**IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QU'IL SUIT**

#### **Article 1 - L'objet**

La présente convention a pour objet de formaliser le partenariat entre la Commune de Questembert et la Commune de XX dans le cadre de la location de la salle polyvalente aux Questembertois aux conditions tarifaires des résidents de la commune de XX

#### **Article 2 – Obligations respectives des parties**

A la demande des habitants de Questembert, La commune de xxx louera la salle Polyvalente aux tarifs en vigueur pour les résidents de la commune.

La différence de tarifs entre résidents et extérieurs sera facturée par la commune de xxx à la commune de Questembert semestriellement.

**Article 5 - Durée de la Convention**

La présente convention est prévue pour une durée de 3 ans à compter de la signature de la présente convention.

*Fait en deux exemplaires à Questembert, le .....*

**Commune de Questembert,**  
Boris LEMAIRE,  
Maire de Questembert  
(signature + cachet)

**Commune de xxx**  
  
(signature + cachet)